



## POLE VILLE NOUVELLE ET TRANSITION ECOLOGIQUE

----

Direction Foncier, Urbanisme et Planification

----

Service Planification et Observatoire

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du PLU concernant la phase 1 de la ZAC Cambaie Oméga et le terrain de l'Etat pour une durée de trente-trois jours soit **du 25 mars au 26 avril 2024**. Le projet de modification du PLU de la commune de Saint-Paul a pour objet la mise en œuvre de la phase n°1 de la ZAC Cambaie Oméga et de garantir aux Ministères des Armées et de l'Intérieur, la possibilité des maintenir, structurer et développement leur logements et équipements nécessaires à leurs missions.

Madame Claire BAILLIF a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Richel SACRI désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté, paraphé et ouvert par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Saint-Paul, service Planification et Observatoire (PLO), situé au 12, rue Labourdonnais, pendant la durée de l'enquête soit du 25 mars au 26 avril 2024, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie. L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, et l'avis de l'Autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique. Les pièces du dossier seront également consultables pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://www.mairie-saintpaul.re/procedures-devolution-du-plu/>. Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU de Saint-Paul et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit sous pli portant la mention « **ne pas ouvrir** » avant la clôture de l'enquête à l'adresse suivante :

Madame le Commissaire enquêteur  
Mairie de Saint-Paul  
Direction du Foncier, de l'Urbanisme et de la Planification  
Service Planification et Observatoire  
CS 51015 - 97864 SAINT-PAUL cedex

ou par courriel pendant la durée de l'enquête: [plo@mairie-saintpaul.fr](mailto:plo@mairie-saintpaul.fr), avec pour objet : « Modification du PLU de Saint-Paul ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations selon les permanences et le planning suivant :

Dates	Heures	Lieux
Lundi 25 mars	9h-12h	Service Planification et Observatoire – 12, rue Labourdonnais
Mercredi 3 avril	13h-16h	
Mercredi 10 avril	9h-12h	
Mercredi 17 avril	13h-16h	
Vendredi 26 avril	13h-16h	

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 (trente) jours pour transmettre au Maire de la Commune de Saint-Paul le dossier avec son rapport dans lequel figurent les conclusions motivées. Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée par la mairie à Monsieur Le Préfet de la Région et du Département de la Réunion et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Le rapport sera tenu à la disposition du public, à la Mairie de Saint-Paul – Direction Foncier, Urbanisme et Planification, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à l'issue de l'enquête publique, et également sur le site internet de la Ville à l'adresse <https://www.mairie-saintpaul.re/procedures-devolution-du-plu/>.